



**PRÉFET  
DU LOT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

direction départementale  
des territoires du Lot

**Annexe 2 de l'arrêté préfectoral N° E-2021**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION EN MILIEU NATUREL DE LAPINS  
PROVENANT DE LA ZONE DE CLASSEMENTEN TANT QU'ESPECE SUSCEPTIBLE  
D'OCCASIONNER DES DEGATS**

*(Art. L . 424-11 et R. 427-26 du code de l'environnement )*

**Demandeur :** (nom, prénom, raison sociale, adresse, tél, courriel)

**Qualité :**  président de société de chasse détenteur du droit de destruction  
nom de la structure :

particulier : détenteur du droit de destruction oui - non (*rayez la mention inutile*)

**Objectifs et caractéristiques de l'opération :**

Finalité de l'opération :

- renforcement de la population de l'espèce sur un autre secteur géographique
- études scientifiques
- accueil en enclos de chasse ou sur les territoires de chasse à caractère commercial
- autre

Provenance des animaux :

LE BASTIT, zone de cette commune où le lapin de garenne est classé en tant qu'espèce susceptible d'occasionner des dégâts

Nombre maximal d'animaux concernés:

Période de l'opération :

<b>Commune(s) et lieu(x) de lâcher</b>
<b>Propriétaire(s) du(es) lieu(x) de lâcher</b>